

## Correspondances Adresses - Ilôts - 1999

*lil-0264*

### **1. Liste des variables**

<b>Variables</b>	<b>Labels</b>
D	Numéro du département
C	Numéro de la commune
Cil	Code CIL: Commune-Ilot
Ilot	Numéro de l'Ilot
Chaîne	Numéro de Chaîne
NoFac	Numéro de Façade dans la Chaîne
Ct	Code Canton
Quartier	Code Quartier 90 non à jour
TypeVoie	Type de Voie (rue, avenue, chemin,...)
Nom_Voie	Libellé de Voie
CodeVoie	Code de Voie suivi de l'ancien code commune en cas de double
Parite	Index de Parité
AdrDeb	Adresse de Début
SufDeb	Suffixe de l'Adresse de Début
AdrFin	Adresse de Fin
SufFin	Suffixe de l'Adresse de Fin
Cote	Côté de Voie
Metrique	Numérotation métrique
Jonction	Identifiant de façade de jonction
Redondan	Identifiant de façade redondante
Localisa	Localisation de la façade
SectCad	Numéro de la Section Cadastre majoritaire de l'îlot
DepAss	Numéro de département de la Commune Associée
ComAss	Numéro de Commune Associée
Iris	Numéro IRIS-2000®
CodeVois	Code de Voie Secondaire
TypeVois	Type de Voie Secondaire

NomVoiS	Libellé de Voie Secondaire
DateCrea	Date de création de l'îlot
DateMajI	Date de dernière Mise à Jour de l'îlot
DateMajC	Date de dernière Mise à Jour de la Commune

## 2. Définition de l'îlot

L'îlot est le plus petit découpage infra communal limité par :

- des voies publiques ou des voies privées ouvertes à la circulation ;
- des obstacles naturels (rivière, falaise...) ou artificiels (chemin de fer, canal...) ;
- des limites de commune, commune associée, canton ;

sous réserve que l'habitat soit suffisamment dense. Il correspond alors, le plus souvent, au pâté de maisons.

Dans les zones peu denses, l'îlot recouvre en général plusieurs surfaces limitées par des voies ou d'autres limites.

## 3. Description des variables

### D - Code Département

La France compte 100 départements (96 en métropole et 4 dans les DOM).

*Remarques :* Pour la métropole, le code département est sur deux positions. Le code attribué à l'origine correspondait au classement alphabétique (sauf le Territoire de Belfort). Le code 20 a été remplacé par 2A et 2B suite au découpage de la Corse en deux départements.

Code	Département	Code	Département
01	Ain	48	Lozère
02	Aisne	49	Maine-et-Loire
03	Allier	50	Manche
04	Alpes-de-Haute-Provence	51	Marne
05	Hautes-Alpes	52	Haute-Marne
06	Alpes-Maritimes	53	Mayenne
07	Ardèche	54	Meurthe-et-Moselle
08	Ardennes	55	Meuse
09	Ariège	56	Morbihan
10	Aube	57	Moselle
11	Aude	58	Nièvre
12	Aveyron	59	Nord
13	Bouches-du-Rhône	60	Oise
14	Calvados	61	Orne
15	Cantal	62	Pas-de-Calais

16	Charente	63	Puy-de-Dôme
17	Charente-Maritime	64	Pyrénées-Atlantiques
18	Cher	65	Hautes-Pyrénées
19	Corrèze	66	Pyrénées-Orientales
2A	Corse-du-Sud	67	Bas-Rhin
2B	Haute-Corse	68	Haut-Rhin
21	Côte-d'Or	69	Rhône
22	Côtes-d'Armor	70	Haute-Saône
23	Creuse	71	Saône-et-Loire
24	Dordogne	72	Sarthe
25	Doubs	73	Savoie
26	Drôme	74	Haute-Savoie
27	Eure	75	Paris
28	Eure-et-Loir	76	Seine-Maritime
29	Finistère	77	Seine-et-Marne
30	Gard	78	Yvelines
31	Haute-Garonne	79	Deux-Sèvres
32	Gers	80	Somme
33	Gironde	81	Tarn
34	Hérault	82	Tarn-et-Garonne
35	Ille-et-Vilaine	83	Var
36	Indre	84	Vaucluse
37	Indre-et-Loire	85	Vendée
38	Isère	86	Vienne
39	Jura	87	Haute-Vienne
40	Landes	88	Vosges
41	Loir-et-Cher	89	Yonne
42	Loire	90	Territoire de Belfort
43	Haute-Loire	91	Essonne
44	Loire-Atlantique	92	Hauts-de-Seine
45	Loiret	93	Seine-Saint-Denis
46	Lot	94	Val-de-Marne
47	Lot-et-Garonne	95	Val-d'Oise

### **C - Code Commune**

Le code commune est sur trois positions. Il a été affecté à l'intérieur du département.

### **Cil - Code Cil : communes-îlot**

Le code commune-îlot (Cil) contribue à identifier les districts dans les communes pour lesquelles la numérotation des districts se fait à l'intérieur des quartiers (Paris, Marseille,

Toulouse), à l'intérieur des arrondissements municipaux (Lyon), ou qui sont issues de fusions anciennes.

Outre Paris, Lyon, Marseille (présence d'arrondissements municipaux) et Toulouse, il est renseigné pour les 14 communes suivantes : 01033, 01283, 02738, 42207, 42218, 42279, 49328, 52121, 59183, 59350, 62178, 64430, 74281, 76217, 76351.

Il est codé sur 3 positions.

### ***Cas particuliers de Paris, Marseille, et Lyon :***

Les communes de Paris, Lyon et Marseille ont chacune un code, à savoir respectivement 75056, 69123 et 13055. Cependant, ces codes ne figurent pas dans le produit Correspondances...Adresses, car les arrondissements municipaux de Paris, Lyon, Marseille, ont été considérés comme des communes à part entière. Paris, Lyon et Marseille sont donc présents dans le produit par le biais de leurs arrondissements municipaux. Le tableau ci-dessous donne le détail de leurs codes pour les trois villes.

Paris : le code CIL comprend le code arrondissement municipal (sur 2) + le code quartier de 1 à 4.

Marseille : le code CIL varie de 500 à 610 (correspondant aux 111 quartiers).

Lyon : le code CIL varie de 381 à 389 (correspondant aux arrondissements municipaux).

<b><i>Nom de la commune</i></b>	<b><i>Code de la commune (DC)</i></b>	<b><i>Arrondissements municipaux</i></b>	<b><i>Fraction de la commune</i></b>	<b><i>CIL</i></b>
PARIS	75056(*)	///	///	///
	75101	1 <sup>er</sup>	Quartiers (1 à 4)	011 à 014
	75102	2 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	021 à 024
	75103	3 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	031 à 034
	75104	4 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	041 à 044
	75105	5 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	051 à 054
	75106	6 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	061 à 064
	75107	7 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	071 à 074
	75108	8 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	081 à 084
	75109	9 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	091 à 094
	75110	10 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	101 à 104
	75111	11 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	111 à 114
	75112	12 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	121 à 124
	75113	13 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	131 à 134
	75114	14 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	141 à 144
	75115	15 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	151 à 154
	75116	16 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	161 à 164
	75117	17 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	171 à 174
	75118	18 <sup>e</sup>	Quartiers (1 à 4)	181 à 184

	75119	19è	Quartiers (1 à 4)	191 à 194
	75120	20è	Quartiers (1 à 4)	201 à 204
MARSEILLE	13055(*)	///	///	///
	13201	1 <sup>er</sup>	Quartiers	500 à 505
	13202	2è	Quartiers	506 à 509
	13203	3è	Quartiers	510 à 513
	13204	4è	Quartiers	514 à 517
	13205	5è	Quartiers	518 à 521
	13206	6è	Quartiers	522 à 527
	13207	7è	Quartiers	528 à 534
	13208	8è	Quartiers	535 à 544
	13209	9è	Quartiers	545 à 553
	13210	10è	Quartiers	554 à 559
	13211	11è	Quartiers	560 à 570
	13212	12è	Quartiers	571 à 577
	13213	13è	Quartiers	578 à 588
	13214	14è	Quartiers	589 à 595
	13215	15è	Quartiers	596 à 606
	13216	16è	Quartiers	607 à 610
LYON	69123(*)	///	///	///
	69381	1 <sup>er</sup>	Arrondissements	381
	69382	2è	Arrondissements	382
	69383	3è	Arrondissements	383
	69384	4è	Arrondissements	384
	69385	5è	Arrondissements	385
	69386	6è	Arrondissements	386
	69387	7è	Arrondissements	387
	69388	8è	Arrondissements	388
	69389	9è	Arrondissements	389

(\*) ces trois codes ne figurent pas dans Correspondances...Adresses, que ce soit dans Ilots...Adresses ou Iris...Adresses.

### **Façade d'îlot - Définition de la façade d'îlot**

La façade permet soit de délimiter un îlot, soit de repérer une adresse dans un îlot. Quel que soit le type de l'îlot, il y a trois sortes de façades : les façades de contour, les façades intérieures et les façades redondantes.

#### ***Façade de contour***

Les façades de contour définissent les limites de l'îlot. Elles peuvent être des fractions de :

- Voies
- limites naturelles (rivière, falaise...)
- limites artificielles (voies ferrées, canaux...)
- limites non physiques définies pour des besoins administratifs (limite de commune, de commune associée, de canton ou autre limite)

#### ***Façade intérieure***

Les façades intérieures décrivent les voies se trouvant à l'intérieur de l'îlot. Elles sont aussi appelées façades internes.

En zone peu dense, la référence des adresses est souvent le lieu-dit plutôt que les voies qui le traversent. Dans ce cas, les voies en façades intérieures ne figurent pas.

#### ***Façade redondante***

Les façades redondantes permettent d'introduire des résidences ou des lieux-dits qui peuvent être utilisés comme adresse. Ce ne sont jamais des voies. Une façade redondante n'est pas une façade au sens habituel du terme, mais représente une certaine partie de l'îlot.

#### ***Identifiant complet d'une façade d'îlot***

L'identifiant complet d'une façade est constitué par :

- l'identifiant de l'îlot (*Dep, Com, Cil, Ilot*)
- l'identifiant de la façade, lui-même composé de 2 éléments : le numéro de chaîne de la façade (*Chaîne*), le numéro de la façade dans cette chaîne (*NoFac*)

L'identifiant de façade n'est pas un identifiant stable. Si la description de l'îlot est modifiée, l'identifiant de la façade peut changer alors que la géographie de la façade n'a pas bougé.

#### ***Identifiant d'une façade de contour***

Le numéro de chaîne des façades de contour est toujours 00. A l'intérieur de cette chaîne, les façades sont ensuite numérotées en séquence 01, 02, 03,... en suivant l'ordre de description des façades.

Les façades de contour ont donc pour identifiants : 0001, 0002, 0003...

#### ***Identifiant d'une façade redondante***

Le numéro de chaîne des façades redondantes est toujours RE. A l'intérieur de cette chaîne, les façades redondantes sont numérotées en séquence 01, 02, 03,... Les façades redondantes ont donc pour identifiants : RE01, RE02, RE03...

### **Ct - Code canton**

Si la commune est découpée en plusieurs cantons, le canton auquel appartient l'îlot est indiqué dans le champ *Canton*. Par contre, si tous les îlots de la commune appartiennent au même canton, ce champ est à blanc.

### **Quartier 90 - Code Quartier**

La notion de quartier 90 est définie comme un groupement de plusieurs îlots contigus, de taille variable, à l'intérieur d'une même commune. Lorsque cette commune est partagée en plusieurs cantons, les limites de quartiers peuvent ne pas respecter certaines normes de population. Ainsi une commune de 20 000 habitants n'est généralement pas découpée en plus de deux ou trois quartiers.

### **TypeVoie - Code Type de voie**

Signification des principaux types de voies utilisés.

<b>Type</b>	<b>Signification</b>
ALL	Allée
ART	Ancienne route
AUT	Autoroute
AV	Avenue
BD	Boulevard
BER	Berge
CAR	Carrefour
CHE	Chemin
CITE	Cité
CLOS	Clos
COTE	Côté
CRS	Cours
CTRE	Centre
DOM	Domaine
ECL	Écluse
ENC	Enclos
ESP	Esplanade
FG	Faubourg
FORT	Fort

GAL	Galerie
GARE	Gare
GPE	Groupe
GR	Grande rue
HAM	Hameau
ILE	Île
IMM	Immeuble
IMP	Impasse
JARD	Jardin
JTE	Jetée
LD	Lieu-dit
LOT	Lotissement
MAIL	Mail
MTE	Montée
PAE	Petite avenue
PAL	Palais
PARC	Parc
PAS	Passage
PAV	Pavillon
PCH	Porche
PL	Place
PLE	Passerelle
PONT	Pont
PROM	Promenade
PRT	Petite route
PTE	Porte
QU	Quai
QUA	Quartier
R	Rue
RES	Résidence
RLE	Ruelle
ROC	Rocade ou roc



RPT	Rond-point
RTD	Rotonde
RTE	Route
SEN	Sente ou sentier
SQ	Square
TOUR	Tour
TRA	Traverse
TSSE	Terrasse
VEN	Venelle
VGE	Village
VLA	Villa
VOI	Voie
ZA	Zone artisanale
ZAC	Zone d'aménagement concertée
ZUP	Zone à urbaniser en priorité

### **CodeVoie - Code de voie**

Si la façade s'appuie sur une voie ou une limite, le code de voie (*CodeVoie*) est le code de cette voie ou de cette limite. Si la façade est un lieu-dit ou une résidence, c'est le code de ce lieu-dit ou de cette résidence.

### **Parite - Code Index de parité**

#### ***Signification de l'index de parité***

L'index de parité (*Parite*) indique :

- le type de numérotation de la façade : pair, impair, séquentiel, anarchique ou non numéroté
- si la façade est numérotée, la présence ou l'absence de numéros de ce type dans d'autres îlots

Pour les façades ayant une numérotation paire, impaire ou séquentielle, les numéros de la façade sont toujours en ordre croissant ou en ordre décroissant. Pour les façades ayant une numérotation anarchique, les numéros ne suivent aucune règle, un numéro peut même parfois être en double.

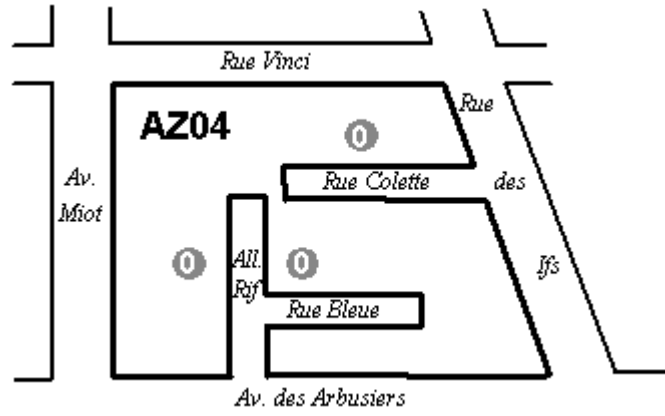
Les façades de contour décrivant des limites qui ne sont pas des voies et les façades redondantes sont traitées comme des voies non numérotées.

### Modalités de l'index de parité

L'index de parité est toujours numérique. Il peut prendre les valeurs 0 à 7, ou 9. Ces valeurs ont les significations suivantes :

#### Index de parité 0

La façade est interne et décrit, à elle seule, une voie entièrement incluse dans un îlot. Cette voie peut être ou non numérotée. Il n'y a ni "adresse de début", ni "adresse de fin". Quelle que soit l'adresse dans la voie, elle appartient à cette façade, donc à l'îlot concerné.

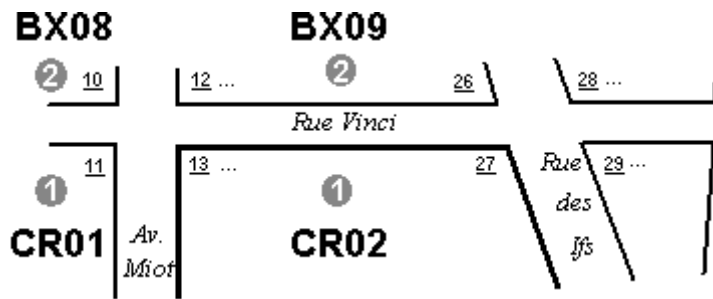


#### Index de parité 1

Les numéros de la façade sont impairs. Il y a des numéros impairs de la même voie dans d'autres îlots.

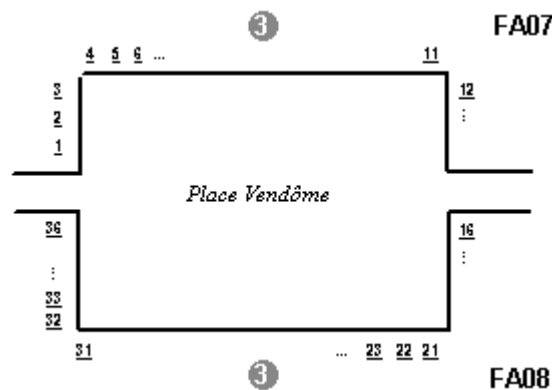
#### Index de parité 2

Les numéros de la façade sont pairs. Il y a des numéros pairs de la même voie dans d'autres îlots.



#### Index de parité 3

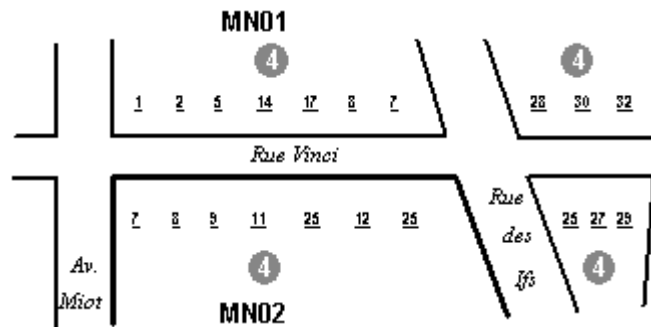
Les numéros de la façade sont séquentiels, c'est-à-dire que les numéros pairs et impairs se suivent sur le même côté de voie. Il y a des numéros de la même voie dans d'autres îlots.



### Index de parité 4

La numérotation de la voie est anarchique. Elle ne suit aucune règle. Bien qu'il y ait des numéros, il est impossible de localiser certaines adresses. On ne peut pas découper les façades de la voie en façades plus petites respectant une règle de numérotation (pair, impair, séquentiel).

**Cette modalité est extrêmement rare.**

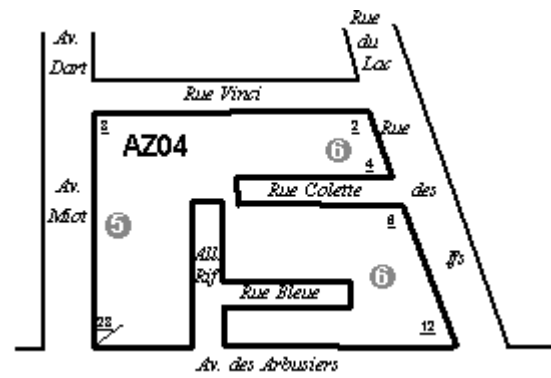


### Index de parité 5

Les numéros de la façade sont impairs et tous les numéros impairs de la voie appartiennent à l'îlot.

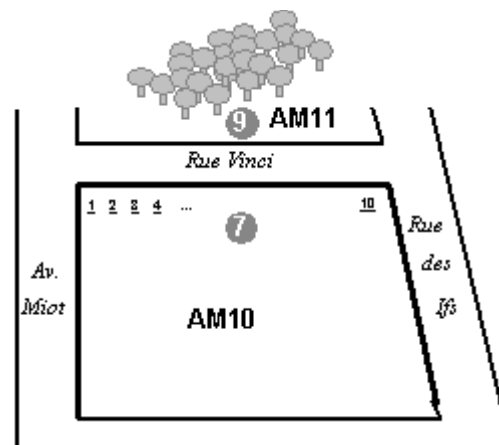
### Index de parité 6

Les numéros de la façade sont pairs et tous les numéros pairs de la voie appartiennent à l'îlot.



### Index de parité 7

Les numéros de la façade sont séquentiels, c'est-à-dire qu'ils se suivent sur le même côté de voie, pairs et impairs mélangés. Tous les numéros de la voie appartiennent à l'îlot.



### Index de parité 9

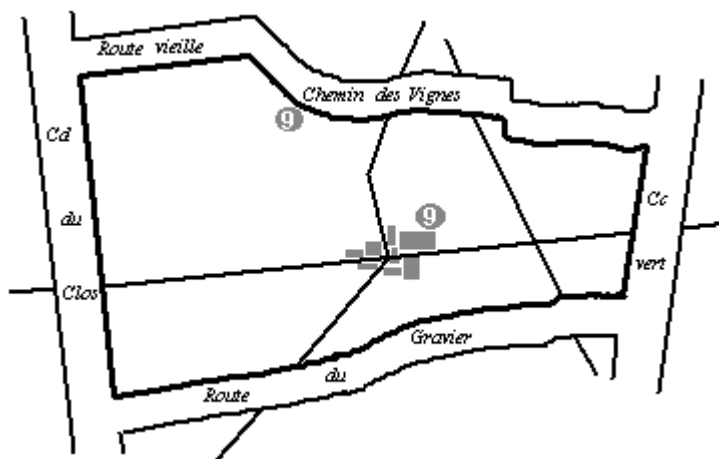
La façade n'est pas numérotée.

Cette modalité recouvre plusieurs cas différents :

la façade décrit une partie non numérotée d'une voie qui a, ailleurs, des numéros (espace vert, bâtiments numérotés sur une autre voie...) ;

toute la voie est non numérotée ;

la façade est une façade redondante décrivant une résidence ou un lieu-dit.



Pour un lieu-dit ou une résidence, l'index de parité est égal à :

- 0 s'il est entièrement inclus dans l'îlot
- 9 sinon

### Valeurs possibles des index de parité des autres façades décrivant la même voie

Valeur de l'index de parité de la façade	Valeurs possibles des index parité des autres façades décrivant la même voie
0	Aucune autre façade pour cette voie
1	1, 2, 3, 9 ou 1, 6, 9
2	1, 2, 3, 9 ou 2, 5, 9.
3	1, 2, 3, 9
4	4, 9
5	2, 5, 9 ou 5, 6, 9 (les façades d'index parité 5 sont dans le même îlot)
6	1, 6, 9 ou 5, 6, 9 (les façades d'index parité 6 sont dans le même îlot)
7	7, 9 (les façades d'index parité 7 sont dans le même îlot)
9	1, 2, 3, 9 ou 1, 6, 9 ou 2, 5, 9 ou 5, 6, 9 ou 7, 9 ou 4, 9 ou 9

### AdrDeb et AdrFin - Code Adresse de début et Adresse de fin

#### Définition des champs AdrDeb et AdrFin

L'adresse de début (*AdrDeb*) est le plus petit numéro de la façade. L'adresse de fin (*AdrFin*) est le plus grand numéro de la façade. Si la façade ne comporte qu'un numéro, il est à la fois le plus petit et le plus grand numéro.

Tous les numéros doivent être pris en compte, qu'ils concernent des logements ou des bâtiments industriels ou commerciaux.

Sauf en cas de numérotation anarchique les adresses de début et de fin sont les numéros qui se trouvent aux extrémités de la façade. Attention, l'orientation implicite de la façade au moment de la description de l'îlot ne détermine pas l'adresse de début et l'adresse de fin. On peut, en effet, parcourir la façade dans le sens des numéros croissants ou dans le sens des numéros décroissants.

Les adresses de début et de fin sont composées :

- d'une partie numérique sur 4 positions. Le numéro est précédé par des 0, si nécessaire
- éventuellement d'un suffixe, utilisé pour les bis, ter... en 5e position

### ***Valeur des champs *AdrDeb* et *AdrFin****

Les champs *AdrDeb* et *AdrFin* sont renseignés par les numéros indiqués sur les plans ou contrôlés sur le terrain. Il peut éventuellement s'agir d'une adresse déjà attribuée à des constructions prévues.

Dans deux cas particuliers on peut affecter un numéro non observé mais probable :

- 1) La numérotation de la voie est métrique ;
- 2) Une façade appartenant à une voie numérotée régulièrement (index de parité 1, 2 ou 3) n'a pas de numéro à une extrémité, mais :
  - le plan ou le terrain indique la possibilité d'une ou deux adresses (bâtiments)
  - la numérotation possible est sans ambiguïté



*La rue a une numérotation alternée. Deux bâtiments situés au coin de la rue n'ont pas d'adresse. D'après l'information connue, il est probable que leurs numéros soient 15 et 17. On peut donc indiquer 17 comme adresse de fin.*

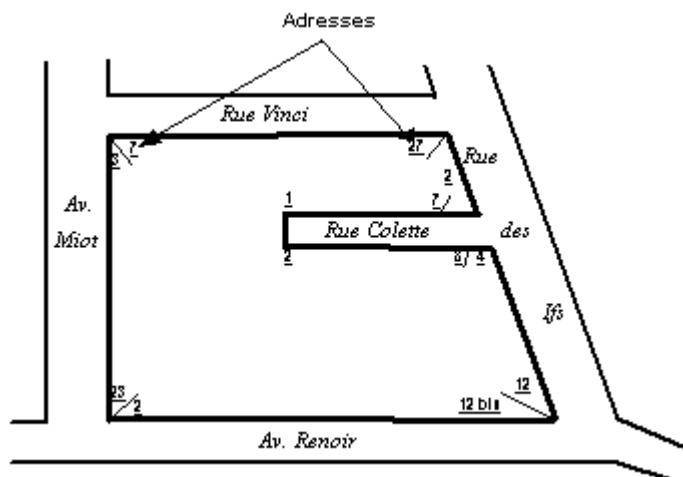
Si l'espace non numéroté est important ou qu'on ne sait pas s'il y a des bâtiments, on peut faire deux façades, l'une donnant l'information sur les numéros connus, l'autre non numérotée.

### ***Exemples***

1)

Numéro	6	125	3 bis	42 ter	7 quater	122 A	2 E
<b>Codage</b>	<b>0006</b>	<b>0125</b>	<b>0003 B</b>	<b>0042 T</b>	<b>0007 Q</b>	<b>0122 A</b>	<b>0002 E</b>

2) Les adresses de début et de fin de l'îlot ci-dessous sont :



Façade	AdrDeb	AdrFin
Rue Vinci	0007	0027
Rue des Ifs	0002	0002
Rue des Ifs	0004	0012
Av. Renoir	0002	0012B
Av. Miot	0003	0023

### Relations entre l'index de parité et les adresses de début et de fin

Le numéro d'adresse de fin est supérieur ou égal au numéro d'adresse de début.

Pour les index de parité 1, 2, 3, 5, 6, 7 les adresses de la façade sont toujours définies et en ordre croissant ou en ordre décroissant. Les adresses de début et de fin sont les adresses des extrémités de la façade. Elles sont impaires si l'index de parité est 1 ou 5, et paires si l'index de parité est 2 ou 6.

Pour l'index de parité 0, les adresses de début et de fin peuvent être renseignées quand la voie est numérotée. Elles représentent alors le plus petit et le plus grand numéro de la voie. Mais pour l'index de parité 0, ce codage n'est pas indispensable.

Pour l'index de parité 9, les adresses de début et de fin ne peuvent pas être renseignées puisque la voie n'est pas numérotée. Elles sont donc à blanc.

Pour l'index de parité 4, la numérotation de la voie est anarchique et ne suit aucune règle. L'adresse de début et l'adresse de fin représentent respectivement le plus petit et le plus grand numéro de la façade. Ces numéros peuvent se trouver n'importe où dans la façade.

### SufDeb et SuffFin - Code Suffixe de l'adresse de début et de l'adresse de fin

Indice de répétition de l'adresse de début et l'adresse de fin (**AdrDeb** et **AdrFin**).

B	Bis
T	Ter

### Cote - Code Coté de voie

Le côté de voie (*Cote*) est le côté où se trouve la façade quand on la parcourt dans le sens des numéros croissants. Il n'est donc déterminé que si la façade est numérotée.

Le côté de voie prend les valeurs suivantes :

Valeur	Signification
D	La façade se trouve à droite
G	La façade se trouve à gauche

N	Le côté est non déterminé. C'est le cas quand : la façade n'est pas numérotée (index de parité : 9) ; la façade décrit à elle seule toute une voie (index de parité : 0) ; la numérotation de la façade est anarchique (index de parité : 4).
---	--

### **Relation avec l'index de parité**

Index de parité	Côté de voie
1, 2, 3, 5, 6, 7	D ou G
0, 4, 9	N

### **Metrique - Code Indication de numérotation métrique**

Le Champ *Metrique* indique si la voie a, ou non, une numérotation métrique. Il prend les valeurs suivantes :

Valeur	Signification
0	Numérotation non métrique
1	Numérotation métrique

### **Jonction - Code Façade de jonction**

Le champ *Jonction* n'est défini que pour certaines façades intérieures. Il indique à quelle façade est jointe la façade intérieure décrite.

### **Redondante - Code Façade redondante**

Le champ *Redondante* n'est utilisé que pour les façades redondantes (qui ont toujours un identifiant du type REnn). Sa valeur est toujours l'identifiant d'une façade intérieure ou d'une façade de contour.

Si la façade est une résidence qui n'a des adresses que sur une seule façade intérieure ou de contour, le champ *Redondante* a pour valeur l'identifiant de cette façade.

Si la façade est une résidence un peu importante, elle peut avoir des adresses sur plusieurs façades intérieures ou de contour. Le champ *Redondante* a pour valeur l'identifiant de l'une d'elles, de préférence celle ayant le plus petit identifiant.

Si la façade est un lieu-dit, le champ *Redondante* a pour valeur l'identifiant d'une façade décrivant une voie traversant ce lieu-dit (de préférence celle ayant le plus petit identifiant) ou l'identifiant de la façade de contour la plus proche.

Le champ *Redondante* est à blanc pour les façades de contour et les façades intérieures.

### **SectCad - Numéro de la section cadastrale majoritaire de l'îlot**

Le champ *SectCad* peut être renseigné si le découpage en îlot a été fait en utilisant les sections cadastrales. Il contient alors :

- la section cadastrale de l'îlot si celui-ci est entièrement inclus dans une section cadastrale

- la section cadastrale majoritaire suivie du caractère "+", si l'îlot est à cheval sur plusieurs sections cadastrales

Si les sections cadastrales n'ont pas été utilisées pour le découpage, ce champ est à blanc.

### **DepAss et ComAss - Numéro de département de la commune associée et Numéro de la commune associée**

Si l'îlot appartient à une commune qui a été associée à la commune traitée, le code du département et celui de la commune associée sont indiqués respectivement dans les champs *DepAss* et *ComAss*. Dans les autres cas, ces champs sont à blanc.

### **Iris - Code Iris**

Le code possède quatre caractères.

Pour la plupart des communes découpées en IRIS-2000®, les deux premiers caractères correspondent aux quartiers vécus ("grands quartiers") définis par la commune, les deux derniers caractères sont un numéro séquentiel dans le quartier.

### **Code TypeVoiS, NomVoiS, CodeVoiS**

Un intitulé autre que l'intitulé officiel est parfois employé pour une voie. Cela peut être l'ancien intitulé de la voie, un intitulé résultant d'une habitude locale ou l'intitulé du cadastre. Cet intitulé est considéré comme l'intitulé secondaire de la voie.

Si la voie a un code de voie correspondant à son ancien nom, celui-ci peut être indiqué dans le champ Code voie secondaire.